

06 fév 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 6 février 2004

AFSCA

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé les projets de cahiers spéciaux des charges pour la réalisation des tests EST au sein des laboratoires de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA).

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé les projets de cahiers spéciaux des charges pour la réalisation des tests EST au sein des laboratoires de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA).

Ce projet a pour objectif l'exécution d'une partie des tests EST annuels par les laboratoires de l'AFSCA, situés à Melle et à Gembloux, et vise à :- la valorisation des laboratoires de l'AFSCA, par une utilisation plus efficace des moyens disponibles ;- la réduction des coûts actuels des tests ESB en effectuant une partie des tests au sein des laboratoires de l'AFSCA. Une adjudication européenne générale sera lancée par l'AFSCA.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe